

Image not found or type unknown



## Litige avec un vendeur Belge

Par **papy95450**, le **02/05/2012** à **15:20**

Bonjour à tous,

J'ai acheté un matériel en Belgique par internet il y a 3 mois.

Or une pièce est déjà défectueuse, j'ai contacté le vendeur qui m'a affirmé qu'il faisait "un geste commercial" en me renvoyant une autre pièce, pièce que j'attends toujours et il ne réponds même pas à mes mails de relance.

Que puis-je faire pour le contraindre à respecter la garantie d'un an sur cet achat ?

Merci pour vos réponses.

Cordialement